

Communiqué de presse

18 janvier : un « sommet social » de pacotille !

Le Président Sarkozy et le gouvernement prétendent organiser un « sommet social » le 18 janvier en invitant, à l'Élysée, les « partenaires sociaux » : le patronat et cinq syndicats (Cgt, Cfdt, Fo, Cgc, Cftc). En réalité, les décisions sont déjà prises : ce n'est qu'une grande mise en scène pour imposer de nouvelles mesures contre les salarié-es, contre celles et ceux qui produisent la richesse accumulée par une petite minorité depuis des années.

Comment oser accoler le mot « social » à la TVA, qui est l'impôt le plus injuste : Mme Bettancourt paie la TVA au même taux qu'un RMIste ! Pourtant, voilà la mesure-phare du gouvernement : créer un impôt qui pèsera bien plus lourdement sur les pauvres que sur les riches. Remplacer, tout ou partie, des cotisations patronales sur les salaires en augmentant la TVA va renforcer les injustices et faire payer davantage aux ménages ce qui doit rester payé par les entreprises !

L'emploi, un réel souci du gouvernement ? Le bilan est éloquent : 4 510 000 chômeurs/ses en décembre 2011, soit une augmentation de 5,2% par rapport à l'an dernier. Chiffre auquel il faut ajouter environ 500 000 personnes non-inscrites, radiées, en RSA forcé, sans oublier les plus de 3,5 millions de précaires et les 3 millions de temps partiels.

Le chômage partiel serait la solution magique ? Il y a seulement deux ans, le gouvernement avait déjà mis au chômage partiel plus de 600 000 salarié-e-s, en dépensant ainsi 300 millions d'€ argent public, ... 300 millions d'€ économisés par le patronat ! Opération répétée avec l'exonération de cotisations sociales pour les heures supplémentaires. Si chômage partiel il y a, c'est au patronat de le payer à travers un fonds commun qui peut être alimenté sans problème avec seulement une petite partie de leurs bénéfices !

Il est paradoxal que gouvernement et patronat vantent les heures supplémentaires tout en prônant le chômage partiel. A moins que leur intention soit surtout de renforcer la flexibilité des salarié-es ? Tout aussi contradictoire est le fait de mener bataille contre la réduction du temps de travail (« les 35 heures »), en l'organisant à travers le chômage partiel !

Face à ces nouvelles attaques, l'Union syndicale Solidaires avait proposé à l'intersyndicale d'appeler à une journée nationale de grève et manifestations le 18 janvier. Ce ne sera pas le cas.

Pour autant, Solidaires participera aux initiatives unitaires décidées ce jour-là dans de nombreux départements. A Paris, le 18 janvier, une manifestation à l'appel de la Cgt, de la Fsu et de Solidaires partira à 14 heures de la Place de la Bourse (direction St Augustin).

L'Union syndicale Solidaires soutient les mouvements de grève décidés dans certaines professions et les nombreuses luttes de résistance menées dans les entreprises qui licencient. Elle appelle à coordonner les actions au plan interprofessionnel et national, notamment sur la question de l'emploi.

L'Union syndicale Solidaires considère que, face aux plans de rigueur qui s'attaquent aux droits des populations de tous les pays, une réponse syndicale européenne est nécessaire.